

# PENDANT QU'ON FAIT DES MINISTÈRES, LA DISETTE CONTINUE...

## Abondance alimentaire et devises

Dans notre numéro de la semaine dernière nous citions des maisons étrangères qui nous supplient de leur acheter les denrées alimentaires dont elles ne savent que faire. Pour aujourd'hui signalons simplement la société «*ABASS und BROTHERS P.O.B.*» à Zanzibar, Afrique orientale britannique, qui cherche à nous placer différentes épices et M. Jean R. SHIDIAC, au Togo, qui dispose de: café, coprah, tapioca, huile de palme palmiste, piments rouges, etc... L'on croit rêver lorsque l'on entend pareilles annonces et que l'on voit pareil luxe de réclames convaincantes. Qu'attend-on donc pour inonder nos magasins de ces produits providentiels? Nos ministres rétorquent en montrant le tas amenuisé de nos devises. Pourquoi, alors autorisent-ils nos capitalistes à acheter les postes de T.S.F. et les appareils frigidaires à «*F. ALRONA TRADING Cy*» de New-York, ainsi que leurs cigares et liqueurs à «*IRA I. WOLFER and Co*» à la Havane (Cuba) et pour les femmes et maîtresses de nos exploiteurs, leurs cigarettes et le henné à M. César V. DENNER à Alexandrie, Egypte? Pourquoi. Peuple électeur, pourquoi deux poids, deux mesures?

Nos ministres aggravent d'ailleurs leur cas en autorisant «*THOMAS and SONS*», Ile de la Trinité, à acheter notre vin, ainsi que «*CHOTABHAI and Cy*» à Kampala (Ouganda). M. Rudolf GRUNDLER, à LINZ Autriche, exporte vers son pays les produits de provenance française tels que: café, thé, cacao, graisses, condiments, fruits et légumes sèches.

Et voilà pourquoi nous crevons de faim!...

## Ravitaillement et impuissance parlementaire

La Constituante a voté le 25 avril la disparition des *Comités d'organisations* et leur délogement est déjà commencé dans certains ministères. Dans celui du Ravitaillement que dirige avec tant d'à-propos l'ineffable M. Longchambon, cette loi est restée lettre morte. Non seulement ses services officiels ignorent les dispositions législatives, mais même matérialisent une opposition créatrice. M. Longchambon «*accorde de nouveaux pouvoirs à l'office professionnel des Commerces d'alimentation en lui accordant l'autorisation de la délivrance des cartes professionnelles pour les commerçants en produits de basse-cour*». On ne peut avec plus de désinvolture aller à l'encontre du but cherché par les Déportés et notre Ministre du Ravitaillement fait preuve à l'égard du suffrage universel d'un mépris total. Mépris partagé d'ailleurs par ses collègues au Conseil des Ministres, par suite de la solidarité ministérielle qui unit tous ces gens-là. Mais quand les libertaires affirment que le bulletin de vote est inopérant et décevant, ce sont nos propres ministres qui se chargent de prouver le bien fondé de cette élémentaire affirmation. Ceci prouve que, seuls les anarchistes «*ont les pieds sur la terre*» et que les rêveurs, les utopiques, les dangereux imprévoyants ce sont nos Députés, dont les décisions sont violées par ceux-là même qu'ils ont chargé de leur application.

## Voici où s'en va notre ravitaillement

Nous prétendons que le principal obstacle qui s'oppose à un ravitaillement normal de la population provient de la politique UNANIME du Gouvernement et ce dernier nous fournit les chiffres qui prouvent notre affirmation.

Une délégation de marchands britanniques de fruits et légumes est actuellement en Afrique du Nord et rafle avec l'assentiment du gouvernement français, tout ces produits qui nous manquent. Ces négociants expédient en ce moment 1.000 tonnes de tomates sur l'Angleterre et achètent presque tout le stock de fruits

disponibles: pêches, abricots, prunes, poires et raisin. Aussi sommes-nous assurés de ne pouvoir faire de confitures cette année au grand dommage de la résistance de l'organisme déficient de nos malheureux enfants.

Les tomates, dont 1.500 tonnes de provenance du Maroc, sont déjà réservées par M. Longchambon aux possesseurs de livres sterling, auxquelles il faut ajouter ces 1.000 tonnes supplémentaires, seront raréfiées et à un prix prohibitif en France. Et tout cela pour, d'une part, acheter des machines-outils pour les trusts français imprévoyants et, d'autre part, pour tuer dans l'œuf toute possibilité virile de rébellion de la part du peuple français anémié et sans force. Nos élus nous affament exprès parce qu'ils craignent qu'on ne les mette brutalement à la porte, et pensent par ce procédé nous ôter toute puissance énergique et créatrice.

-----